

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 21 septembre 2012

L'an deux mil douze, le vingt et un septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, COULON Hervé, GAUTIER Maryline, BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri, VIAUD Cédric, DOUAUD-RICORDEL Alice, DORNER Yoann,

Excusés : DESROQUES Fabienne (procuration VIAUD Cédric), CHAPOUX Catherine (procuration BIGUET Christian), BODINEAU Romuald.

Madame BRETECHE Christine a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

Lecture de Monsieur le Maire :

« Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux et adjoints, permettez-moi de revenir sur deux malheureux évènements qui se sont produits cet été. Vous n'êtes pas sans le savoir que nous avons perdu deux anciens membres du conseil municipal. Il s'agit de Mrs Olivier BONNET et Yves QUENEAU.

Olivier nous a quitté au milieu de l'été, le 13 août. Il a été conseiller municipal de 2001 à 2008. Olivier a été marié, avait 3 enfants et exerçait la profession d'agriculteur. Il était apprécié dans la profession pour son expérience et sa connaissance de l'agriculture dans nos marais. Au sein du conseil, il faisait partie des commissions ayant trait à l'environnement, la voirie et bien sûr le monde agricole. Ces dernières années ont été difficile pour lui (arrêt de son activité agricole, éclatement de la cellule familiale...), et malgré l'assistance de ses proches, il n'a pu réussir à remonter la pente. Olivier est parti le 13 août et nous garderons le souvenir d'un collègue et ami aimant prendre son temps pour entreprendre et réussir ses activités.

Yves s'est éteint, après une longue lutte contre la maladie, le 1^{er} septembre dernier. Il a été élu conseiller municipal en mars 1983 sous le mandat de Jean ARDEOIS, puis en mars 1989 toujours avec Jean ARDEOIS. En 1995, il est de nouveau élu, cette fois-ci sous le mandat de Marie-Christine VEILLET. En 2001, Henri MAUXION le sollicite pour l'accompagner, où il aura la fonction de 1^{er} adjoint. Il s'occupera alors de la voirie et du maintien du patrimoine. La fin de l'aménagement foncier sera son premier dossier. Dès la création de la Communauté de Commune fin 2001, il en sera un des délégués de la commune. Il était persuadé que l'association et la mise en commun des compétences de chacun pouvait faire la réussite de l'intercommunalité. C'était aussi cet état d'esprit qui l'a amené à participer aux animations de la commune. Que ce soit au foot, au comité des fêtes, au vélo club et plus tard à l'Automne Lavausien, il apportait son dynamisme, sa convivialité, son envie de réaliser à plusieurs, d'animer et de rendre son village agréable et accueillant. Et puis la maladie est arrivée, avec son lot de contraintes, de complications. Il y a eu des moments difficiles mais Yves relevait toujours la tête, luttant pour accomplir son rêve : prendre sa retraite dans une

petite maison qu'il allait construire sur le bord du marais. Il n'a pas eu le temps de le faire, la maladie ayant gagné la bataille. Nous garderons en mémoire son dynamisme, sa volonté de toujours vouloir aller de l'avant, de faire participer les jeunes et moins jeunes pour une société plus humaine et au service de tous. »

Un moment de recueillement a été observé.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 juin 2012.**

Le compte-rendu est approuvé à la majorité (2 abstentions) des personnes présentes.

DEMANDE DE SUBVENTION de l'Amicale laïque pour section sportive

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal d'une demande de subvention de l'amicale laïque pour mettre en place une section éveil sportif pour les enfants de petite et moyenne section (de 3 à 5 ans), suite à la demande de parents. Les enfants seraient encadrés par un éducateur sportif. Suite à un sondage, les familles de 9 enfants seraient intéressées. Cette activité souhaite contribuer au dynamisme de la commune.

L'association demande une subvention de 75 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'attribuer une subvention de 75 € à l'amicale laïque pour cette activité d'éveil sportif à partir d'octobre 2012 pour l'année scolaire 2012/2013.

SCHEMA REGIONAL EOLIEN

Monsieur le Maire explique que le conseil municipal est sollicité pour donner un avis sur les projets de développement de l'énergie éolienne terrestre sur les Pays de la Loire pour le prochain conseil. Les informations sont à consulter sur le site internet www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr.

REVISION DES TARIFS CANTINE et PERISCOLAIRE

Madame SAPHORE explique au conseil municipal que suite à une consultation de prestataires pour la fourniture des repas de cantine, une dénonciation du contrat a été faite auprès du prestataire actuel. Après négociations, ce même prestataire a proposé une nouvelle offre moins chère avec 2 éléments bio par semaine, des produits locaux et des barquettes adaptées aux tables, les grands enfants pouvant se servir eux-mêmes. De plus, elle assurera la reprise des barquettes usagées pour recyclage. Le nouveau tarif passe de 2,58 € à 2,50 € Une nouvelle convention a donc été signée avec le même prestataire.

Le conseil municipal propose donc de ne pas augmenter le tarif appliqué aux familles malgré un coût de revient de 5,83 € charges comprises hors investissements des locaux. La différence est prise en charge par la commune.

Concernant le périscolaire, le conseil propose une augmentation de 2%.

A savoir :

Cantine : 3.24 €par jour et par repas pour les enfants,
4.50 €par jour et par repas pour les adultes,
Périscolaire : 1.30 €par ½ heure,
0.60 €par goûter,

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CONTRATS personnel pour cantine et périscolaire

Suite à l'ouverture de la 4^{ème} classe à la rentrée scolaire, l'augmentation du nombre d'enfants a impliqué une révision des horaires du personnel.

Pour la cantine, 66 inscriptions sont à dénombrer pour une cinquantaine de repas journaliers sur 2 services. Ce sont Julie AGNES, Claudine BIGUET, Nathalie LECLERCQ et Carine VINCENT qui assurent le service des repas et/ou la surveillance de la cour.

Le contrat de Julie AGNES a été revu avec une augmentation du nombre d'heures pour assurer les fonctions d'ATSEM pour la 4^{ème} classe.

Questions diverses :

- ◇ Rentrée scolaire : 82 élèves sont scolarisés sur 4 classes, constituées comme suit :
 - PS-MS 26 élèves
 - GS-CP 16 élèves
 - CP-CE1 15 élèves
 - CE2-CM1-CM2 25 élèves + 1 nouvel élève à la rentrée de novembre.
- ◇ Ordures ménagères : La distribution des containers est prévue courant octobre. La distribution des sacs se fera sur les premiers jours de novembre. Un badge d'accès à la déchetterie sera distribué au même moment.
- ◇ La Commission Permanente du Conseil Général du 5 juillet répond à notre demande de subvention pour les frais engendrés pour la remise en état du Trou Bleu en 2011 et nous attribue une subvention de 16 000 €
- ◇ Le Conseil Général de Loire-Atlantique demande de lui communiquer le nombre et la localisation précise des panneaux datant d'avant le 9 mars 1957, date à laquelle la Loire-Inférieure a pris son nom actuel de Loire-Atlantique, afin de lancer une opération de restauration afin de maintenir en place ce patrimoine.
- ◇ Suite à une demande écrite de Monsieur Laurent THOMAS, le Conseil municipal, après en avoir délibéré en huis clos, estime qu'il n'est pas nécessaire de créer un poste d'agent technique principal 2^{ème} classe, la taille de la commune ne le justifiant pas.

- ◇ Suite à une réunion avec le SYDELA, Monsieur le Maire espère avoir des informations nouvelles avant la fin de l'année 2012 relatives au renforcement du réseau pour l'ADSL.

Informations :

Une randonnée chantée est organisée le dimanche 30 septembre prochain par Celtomania, avec le concours de l'association de randonneurs "De l'estuaire au sillon". La randonnée sera menée par Albert Poulain et ses compères. Rendez-vous à 9h30 au port.

Lecture et musique en Loire et Sillon : du 4 au 14 octobre.

Le bulletin municipal sera distribué durant le week-end du 6/7 octobre.

Fin à 23h45.